



Groupement de la Sidérurgie

L'Acier Belge en 2012

R A P P O R T A N N U E L





En 2012, l'économie mondiale a été confrontée à des risques majeurs, tant conjoncturels que structurels, qui se sont partiellement atténués en cours d'année sans se dissiper pour autant. Les indicateurs ne se lassent d'ailleurs de mettre en garde contre les dangers d'une récession, la poursuite des déséquilibres financiers et le regain du protectionnisme.

2012 a été pour la sidérurgie une année interpellante, tout particulièrement en Union Européenne où la consommation d'acier n'a pas poursuivi, après le creux de 2009, l'orientation positive engagée courant 2010 et intensifiée en 2011. Ce fléchissement est essentiellement imputable à la persistance d'une croissance anémique dans les économies avancées, à une baisse de la consommation spécifique d'acier dans plusieurs industries manufacturières, au retrait hors UE de certains importants utilisateurs d'acier, à la carence de moyens budgétaires pour financer des investissements publics, ce qui conduit à une rupture offre-demande.

Avec une demande interne pour 2013/2014 autour de 145 millions de tonnes, un éventuel retour vers les 200 millions de tonnes atteints en 2007 est de plus en plus illusoire. Cependant, la sidérurgie reste, aussi en UE, la base structurante de l'industrie. En effet, l'acier est indispensable pour une multitude de secteurs dont ceux de la construction, du transport, de l'ingénierie mécanique, des équipements énergétiques. Par ailleurs, des études scientifiques récentes portant sur la cartographie des propriétés spécifiques des matériaux établissent que l'acier est un matériau flexible, fiable, innovant et écologique dans ses multiples applications.

L'acier nécessite une filière industrielle forte que les pays émergents s'emploient activement à développer alors qu'en Union Européenne l'assise industrielle décroît dangereusement. A cet égard, la Table Ronde sur l'avenir de la sidérurgie européenne instituée en septembre 2012 qui réunit la Commission Européenne, les Etats membres, les industriels et les organisations syndicales du secteur acier, constitue une action majeure qui conduira, en juin de cette année, à la publication d'un plan européen en vue de renforcer la compétitivité de la sidérurgie européenne dans un marché mondialisé. Les recommandations porteront essentiellement sur :

- 1) la défense des intérêts légitimes, industriels et commerciaux, de la sidérurgie européenne face à une recrudescence de comportements déloyaux : rétention de matières premières, pratique de dumping, obstacles non-tarifaires ;
- 2) l'analyse de l'impact des contraintes législatives et des engagements politiques de l'UE qui pèsent de façon disproportionnée sur la sidérurgie européenne ;
- 3) l'accentuation de l'aide à la Recherche et au Développement de technologies qui renforcent l'efficacité énergétique, l'économie des matières premières et réduisent les émissions de carbone ;
- 4) la disponibilité de moyens appropriés pour l'adaptation, en temps opportun, des entreprises aux inéluctables changements structurels. Ce préalable à leur maintien en activité se complète par une intensification de la formation du personnel.

Fin décembre 2012, le Parlement Européen s'est réjoui de l'initiative du Commissaire à l'Industrie, M. Antonio Tajani, d'avoir convoqué la Table Ronde Acier. Les Eurodéputés reconnaissent que l'ancrage en UE des activités de production des entreprises sidérurgiques présuppose qu'elles puissent fonctionner dans des conditions comparables à celles de leurs concurrents internationaux.

La sidérurgie européenne et notamment belge est prise en tenaille entre d'une part :

- le niveau élevé et volatile des cours des matières premières en

raison notamment des besoins sans cesse croissants de la Chine ;

- les coûts induits de la politique climatique ambitieuse et solitaire de l'UE ;
- les surcharges pesant sur les prix de l'énergie qui portent le coût total de l'énergie en Belgique parmi les plus élevés en UE ;
- la persistance du handicap du coût salarial qui requiert d'urgence des mesures correctrices ;

et d'autre part :

- des prix déprimés de l'acier du fait d'une demande en berne empirée en raison de l'ampleur des excédents de capacités de production ;
- des tensions commerciales imputables notamment à l'ampleur de l'écart entre l'évolution prévisible de la demande et les capacités de production disponibles au niveau mondial.

L'Association Mondiale de l'Acier, worldsteel, estime que le volume actuel des capacités excédentaires s'élève à environ 500 millions de tonnes, soit 3 fois plus que la consommation annuelle en UE. Malgré cette expertise univoque, la plupart des pays émergents poursuivent leurs programmes d'expansion sans procéder pour autant à un retrait concomitant de capacités obsolètes ou non rentables. La persistance de capacités excédentaires dégrade les performances de l'ensemble du secteur et fragilise, particulièrement dans les phases de ralentissement et a fortiori de retournement de marché, les producteurs les plus efficaces.

Toutes les régions du monde sont concernées mais avec une intensité variable selon les zones. En UE et notamment en Belgique, les opérations de restructuration sont coûteuses et se déroulent selon une procédure circonscrite. La conclusion rapide de ce cadre légal d'information et de concertation facilite les indispensables et inévitables adaptations. Compte tenu de leur vocation essentiellement exportatrice dans un marché de l'acier mondialisé et hautement concurrentiel, les entreprises sidérurgiques belges se doivent d'être compétitives et puissantes. Au moyen d'une politique proactive et tournée vers l'avenir, les autorités facilitent l'orientation du secteur sur ses points forts. La planification de leurs activités et de leur essor s'opère autour de trois axes majeurs :

- 1) un positionnement commercial stratégique permettant de se démarquer de la concurrence ;
- 2) l'amélioration continue de leur efficacité opérationnelle ;
- 3) l'intensification des efforts de recherche et d'innovation, tant au niveau des procédés de fabrication que des produits.

2013 sera à nouveau une année difficile : la demande d'acier en UE s'inscrit en légère baisse. Une modeste reprise est prévue en 2014 en phase avec le redressement attendu de l'économie en UE.

En 2013, la nouvelle réglementation relative à la mise aux enchères des droits d'émission CO₂ pour la période 2013-2020 entrera en application. Au niveau belge, les négociations avec les autorités régionales en vue de l'approbation et l'application des accords volontaires conclus avec les entreprises du secteur entrent en phase de finalisation.

2013 sera aussi une année cruciale sur le plan social, d'une part au niveau interprofessionnel pour ce qui concerne l'harmonisation des statuts ouvriers-employés, de même que l'indispensable allègement du coût du travail, et d'autre part au niveau du secteur où la concertation, le dialogue constructif et le sens des responsabilités doivent permettre de clore les dossiers de restructuration en cours.

Geert Van Poelvoorde
Président



relations sociales



Dialogue social

L'année 2012 a été marquée par l'adoption de nombreuses dispositions réglementaires ainsi que par l'entrée en vigueur de certaines d'entre elles, en vue de donner exécution à la déclaration gouvernementale de décembre 2011.

Les objectifs de ces nouvelles dispositions légales sont fondés (lutte contre la fraude sociale, lutte contre les mécanismes abusifs ou de surconsommation de certains dispositifs sociaux) ; cependant, leur mise en œuvre a souvent eu des conséquences dommageables pour nos entreprises : alourdissement de la charge administrative, augmentation des coûts, ...

A titre d'illustration figurent notamment les modifications introduites en matière de chômage économique :

- introduction d'un mécanisme de charge financière en cas de 'surconsommation' du chômage économique ;
- nouvelle obligation de déclaration du premier jour effectif de chômage économique.

Ces obligations alourdissent de façon disproportionnée les charges économiques et administratives des entreprises dans leur usage d'un mécanisme auquel elles ont dû recourir en vue de maintenir le niveau d'emploi pendant les périodes de crise amplifiée en intensité et en durée.

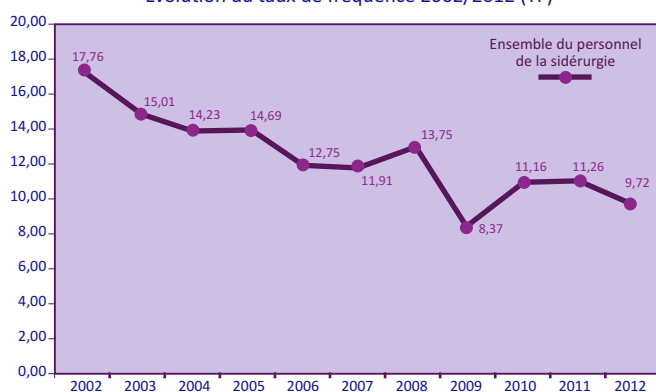
De même, le Gouvernement a choisi de postposer le relèvement des conditions d'accès à certains régimes de prépension (devenus « régimes de chômage avec complément d'entreprise ») tandis qu'il imposait aux seuls employeurs un alourdissement immédiat (à partir d'avril 2012) du coût des charges patronales de ce régime.

Le Groupement, en concertation avec les entreprises du secteur de la sidérurgie, a accordé une importance soutenue, tout au long de l'année 2012, au sein des différentes instances patronales du pays, à la défense des intérêts et des besoins spécifiques du secteur dans de nombreux dossiers.

Au sein du secteur, l'année 2012 a été marquée par l'annonce de plusieurs plans de restructurations.

Chacune de ces restructurations est caractérisée par une intensité et une durée bien spécifiques résultant des paramètres propres à l'entreprise ou au site concerné.

Evolution du taux de fréquence 2002/2012 (TF)



taux de fréquence
[nombre d'accidents x 1.000.000 / nombre d'heures d'exposition au risque]

Ces restructurations ont été et/ou sont menées dans le respect des usages de dialogue social, de conciliation, de négociation et de recherche de solutions constructives. Leur aboutissement contribue à la concrétisation des plans de redéploiement industriel des entreprises répondant ainsi aux mutations du marché.



Formation

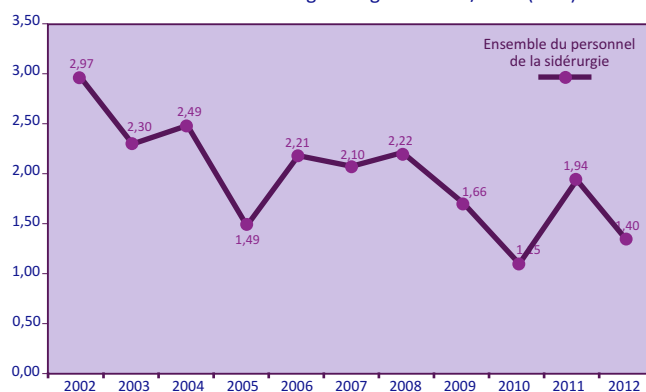
L'investissement constant et croissant des entreprises du secteur dans la formation continue permet d'augmenter les compétences des travailleurs et constitue, à ce titre, un facteur de la compétitivité des entreprises. C'est dans cette perspective qu'elles font usage de la formation pendant les périodes de chômage temporaire.



Santé & sécurité

La prévention des accidents du travail et l'amélioration des processus de veille en matière de santé et de sécurité au travail constituent des préoccupations permanentes des entreprises du secteur sidérurgique. L'implication de chaque intervenant au sein du périmètre de l'entreprise (travailleurs, membres de la ligne hiérarchique, sous-traitants, visiteurs) en faveur d'une attitude de vigilance partagée constitue une des conditions essentielles afin de poursuivre les efforts constants qui ont jusqu'ici contribué à la diminution progressive des taux de fréquence et de gravité.

Evolution du taux de gravité global 2002/2012 (TGG)



taux de gravité global
[nombre de jours d'incapacité temporaire de travail x 1.000 / nombre d'heures d'exposition au risque]

production - consommation



La production mondiale d'acier brut progresse encore mais à un rythme plus faible

La production mondiale d'acier brut en 2012 s'est élevée à 1.539 millions de tonnes, établissant ainsi un nouveau record historique. Le rythme de progression s'est toutefois ralenti par rapport à celui des années antérieures en raison des reculs enregistrés dans certaines régions, notamment en UE27 et en Amérique latine.

La Chine, avec 46% de la production totale, est le premier producteur au monde. Sa croissance s'est néanmoins également ralentie avec une progression de la demande tombant à 1,9% en 2012 contre 8% en 2011.

La situation économique en Europe pèse très lourdement sur l'activité sidérurgique. Avec 169 millions de tonnes produites, le retard par rapport au niveau d'il y a dix ans s'élève à 10%. A fortiori, les 215 millions de tonnes produites en 1980 relèvent du souvenir. L'Europe est confrontée à une demande interne en régression alors même qu'elle explose au niveau mondial ; son poids dans le monde est ainsi passé de près de 30% en 1980 à 11% aujourd'hui.

En Belgique, 7,3 millions de tonnes d'acier brut ont été produites en 2012, soit 5% de moins sur un an. La composante acier inoxydable s'est maintenue à 1,24 millions de tonnes. Le ratio voie intégrée / aciérie électrique est resté relativement stable en 2012 à 64 / 36%.

	Mt	2012/2002	2012/2011	Monde = 100
Chine	709	289%	4%	46%
UE27	169	-10%	-5%	11%
Japon	107	0%	0%	7%
USA	89	-3%	3%	6%
Inde	77	166%	8%	5%
Russie	71	18%	3%	5%
Corée du Sud	69	53%	1%	5%
Monde	1.539	70%	1%	100%



La crise économique pèse très lourdement sur la demande d'acier en UE27

Le retournement de tendance économique, intervenu à l'automne 2011, s'est poursuivi en s'amplifiant durant toute l'année 2012. La crise financière ainsi que le manque généralisé de confiance, tant des industriels que des consommateurs, gênent sensiblement l'évolution de l'activité économique en général et la demande d'acier en particulier. La consommation d'acier s'est ainsi rétractée de plus de 9% sur l'année sans qu'aucune amélioration n'apparaisse à brève échéance. Aucun secteur utilisateur d'acier n'échappe à la crise : la construction, l'automobile, les tubes, le travail des métaux, tous enregistrent des reculs substantiels toutefois moins prononcés que ceux enregistrés fin 2008-début 2009. La consommation d'acier en Europe est

passée de 200 millions de tonnes en 2007 à moins de 150 millions en 2012. La sortie de crise en Europe requiert des différents acteurs l'application de mesures appropriées d'adaptation aux modifications structurelles de la demande et aux excès de capacités installées. Il convient également que l'UE redéfinisse une politique industrielle visant à promouvoir sa position dans le monde.



L'UE27 à nouveau exportatrice nette

L'UE est la zone économique la plus ouverte au monde mais face à la résurgence de mesures d'aides à caractère protectionniste, à des pratiques commerciales déloyales, elle se doit de moderniser ses instruments de défense commerciale et de renforcer ses accords bilatéraux. La Commission a également procédé à la mise en place de mesures de rétorsion contre des pays ne respectant pas les accords signés à l'OMC. La baisse des importations, découlant principalement de la faiblesse de la demande intérieure, a permis à l'UE de redevenir exportatrice nette d'acier en 2012.



développement durable



L'acier est à la base de tout développement industriel et contribue à la réalisation d'une société durable

- Le recyclage de l'acier permet d'économiser des ressources primaires de minerai de fer et de charbon et de limiter les émissions de CO₂.
- Les nouvelles spécificités des produits contribuent dans leurs diverses applications à lutter contre le changement climatique.
- Les efforts continus d'optimisation de la production ont permis de réduire la consommation spécifique d'énergie de l'ordre de 30% depuis 30 ans.

Afin de poursuivre dans cette voie, plusieurs conditions doivent être réunies :



L'accès à l'énergie à des conditions compétitives: indispensable à la relance industrielle en UE

L'énergie est un facteur important du prix de revient. Actuellement, des écarts considérables au détriment de l'Europe sont constatés, notamment par rapport aux Etats-Unis où l'exploitation du gaz de schiste procure à leur industrie un avantage compétitif substantiel. La réalisation d'un marché européen de l'énergie constitue une première étape à compléter par la maîtrise de l'impact sur la facture d'électricité de la politique climatique de l'UE.

La Belgique doit ramener l'ensemble de ses surcoûts au niveau des surcharges dans les pays limitrophes. Les différents régimes de soutien aux énergies vertes doivent se baser sur la faisabilité technique, l'efficacité des coûts et prévoir un mécanisme pour en limiter l'impact sur les prix facturés.

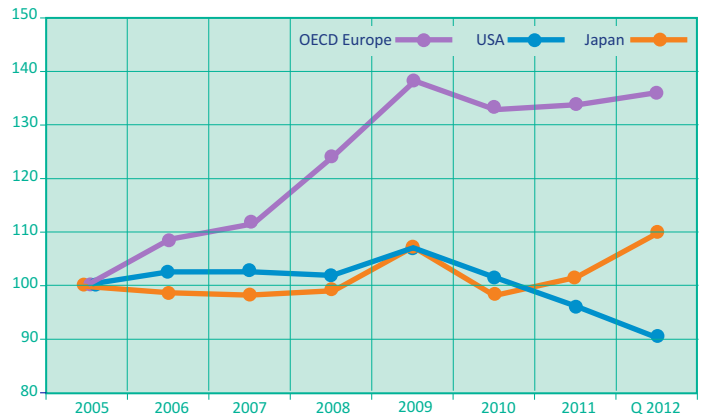
Dans le contexte de la sortie progressive du nucléaire et du recours accru aux énergies renouvelables, instables quant à l'offre, une visibilité à plus long terme s'impose, intégrant la sécurité d'approvisionnement.



Le défi climatique est un enjeu mondial; un engagement unilatéral de l'Europe est inefficace

Dans l'attente d'un nouvel accord visant la réduction des émissions mondiales de gaz à effet de serre, le Protocole de Kyoto a été prolongé au-delà de 2012. Depuis le retrait de la Russie, du Canada et du Japon, qui rejoignent ainsi les Etats-Unis, la Chine, le Brésil et d'autres pays émergents

Evolution comparative prix du gaz/électricité



qui ont refusé dès le début de s'associer aux efforts, cette prolongation ne couvre plus que 15% des émissions globales de CO₂. Les efforts unilatéraux de l'Europe n'auront par conséquent qu'un impact très limité sur le climat mais, par contre, affecteront gravement la compétitivité de son industrie !

Le régime européen d'échange de droits d'émission, entré en vigueur au 1^{er} janvier 2013, comprend des mesures de sauvegarde de la compétitivité de l'industrie en Europe qui doivent être intégralement appliquées. L'efficacité du régime européen repose sur sa crédibilité et prévisibilité. Toute ingérence – cfr. la proposition récente de la Commission de retirer provisoirement (set aside/backloading) du marché UE un volume de droits d'émission, destiné au relèvement de prix des droits CO₂ – est inacceptable. La sidérurgie s'inscrit résolument dans la perspective d'une société bas carbone. La politique en la matière se doit d'être réaliste, tant sur le plan technique qu'économique.



Une mobilité coordonnée à l'échelle européenne: performance et fiabilité

Les infrastructures de transport doivent être adaptées à l'évolution des besoins. Une attention particulière doit être portée sur les liens entre les ports maritimes et leur hinterland, les facilités de transbordement pour les transports multimodaux (rail/route; fluvial/route). Une solution s'impose quant à la gestion des wagons isolés.



promotion - information acier



www.infosteel.be

Actif en Belgique et au Grand-Duché de Luxembourg, Infosteel s'attache à promouvoir l'usage qualitatif de l'acier dans la construction. Il est soutenu par plus de 600 membres émanant essentiellement de l'industrie sidérurgique, des entreprises de construction, des bureaux d'études et d'architecture, des fabricants de traitement de surface, des négociants ainsi que des sociétés de logiciels. Une centaine de sociétés ont rejoint l'association en 2012, ce qui témoigne de son attrait. Chaque membre est repris sur le site web www.infosteel.be avec mention de ses dernières réalisations.

Infosteel partage son savoir et son expertise lors de journées d'études, de formations, de publications, d'activités de réseau, d'assistance gratuite par le helpdesk. La campagne de promotion et de communication d'Infosteel s'appuie sur quatre piliers :

1) Les événements professionnels médiatisés

- La Journée Construction Acier 2012 est la manifestation majeure du secteur tenue en alternance en Belgique et au Grand-Duché et largement relayée par les médias. Cet événement met en avant les atouts et les possibilités de la construction métallique pour structures et façades. Plus de 470 participants ont ainsi eu l'occasion d'élargir leurs connaissances grâce aux stands d'exposition et aux conférences axées sur la durabilité et l'innovation. Au total, 18 présentations ont eu lieu s'articulant autour de l'architecture, la technique et des projets exceptionnels.



- Le Concours Construction Acier 2012 a connu une participation de 118 projets. Un jury d'experts a sélectionné 25 nominés et a élu les 8 lauréats de l'édition 2012 qui ont bénéficié d'une couverture médiatique. Depuis 2012, une nouvelle catégorie est venue s'ajouter au panel, celle des bâtiments industriels.



Rénovation maison 'Campanules' – Bruxelles
© Foto_Photo: Marc Detiffe

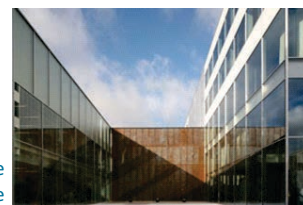


Pont enjambant le canal Albert à
Vroenhoven (Riemst)
© Foto_Photo: J-L Deru (Photo-Daylight)



Verrière du Musée néerlandais de la Marine – Amsterdam
© Foto_Photo : J-L Deru (Photo-Daylight)

- Les visites de projets permettent chaque année à plus de 200 professionnels de découvrir les réalisations innovantes en acier en UE/BL comme à l'étranger.



Metal Structures Centre
– OCAS Zwijnaarde

2) Le transfert de compétences techniques

Les séminaires et les formations sont axés sur les thèmes suivants :

- la sécurité incendie
- le développement durable
- la protection anticorrosion de structures en acier

3) Le réseau 'European IPO Steel Network'

Infosteel est membre fondateur du réseau de promotion de l'acier regroupant les Centres d'Information et de Promotion de l'Acier en Europe (IPOS). Infosteel développe ses actions en partenariat dans le cadre d'une diffusion élargie des connaissances sur les applications de l'acier et le développement durable. L'association a collaboré à l'organisation des rencontres d'échanges avec les principales organisations européennes représentatives du secteur.

4) La diffusion de l'information et l'aide à la conception

- 4 éditions du magazine 'info_steel' mettent en valeur les avantages et la durabilité des constructions en acier ainsi que les résultats du Concours Construction Acier 2012.
- Le site www.infosteel.be, dont la fréquentation croissante a atteint plus de 20.000 visites mensuelles.
- La publication d'un nouveau livre 'Sécurité incendie' dans la série livre technique de l'acier.
- Le service Helpdesk offrant une assistance gratuite et dont l'équipe d'experts a traité des questions concernant principalement les Eurocodes, la résistance au feu, la construction durable, la corrosion et bien d'autres détails techniques.



centre de recherches métallurgiques

www.crmgroup.be

- Localisé à Liège et à Gent, le CRM est un centre de recherche collective pour la sidérurgie et l'industrie des métaux non ferreux, avec des activités de par le monde.
- Le CRM est certifié ISO 9001 et dispose de plusieurs lignes-pilote uniques et de simulateurs de performance mondiale qui couvrent quasi tout le "cycle de l'acier" à partir des installations d'agglomération de minerai de fer jusqu'au recyclage de l'acier.
- Le CRM et AC&CS (Advanced Coatings and Construction Solutions) forment une seule entité, le "Groupe CRM" : un acteur européen de renommée mondiale en R&D avec plus de 220 chercheurs et un budget annuel d'environ 33 millions € financé par des contributions des membres actifs (ArcelorMittal et Tata Steel) et des membres associés, ainsi que par des subsides des Régions belges et de la Communauté européenne.
- Le CRM est aussi impliqué, avec OCAS, dans la joint-venture MPC ("Metal Processing Centre") et est un partenaire de MRC ("Materials Research Cluster Gent") ensemble avec OCAS, SIRRIS, BiLet et l'Université de Gent.
- Le CRM offre également un accompagnement et un transfert technologique aux PME via son groupe localisé dans le PIMW ("Pôle d'Ingénierie des Matériaux de Wallonie").

- En 2012, le CRM réorganise les deux entités CRM et AC&CS autour de quatre pôles principaux de compétence, à savoir:
 1. Production & Recyclage des Métaux
 2. Transformation & Propriétés des Métaux
 3. Revêtement & Fonctionnalités des Métaux
 4. Application métallique & Construction/Solution Design
- L'acier est un matériau infiniment recyclable. Son potentiel de recyclabilité illimitée constitue un avantage considérable en termes de durabilité. Une des plus importantes activités de 2012 était l'accroissement substantiel des installations existantes de recyclage du CRM.



Byproducts processing facilities – Smelting furnaces
350 kg induction furnace dedicated to the recycling of solid residues in metallic bath

CRM Group - All rights reserved for all countries. Cannot be disclosed, used, or reproduced without prior written specific authorization of CRM Group. CONFIDENTIAL - Privileged Information - CRM Group proprietary information.



l'acier belge en chiffres

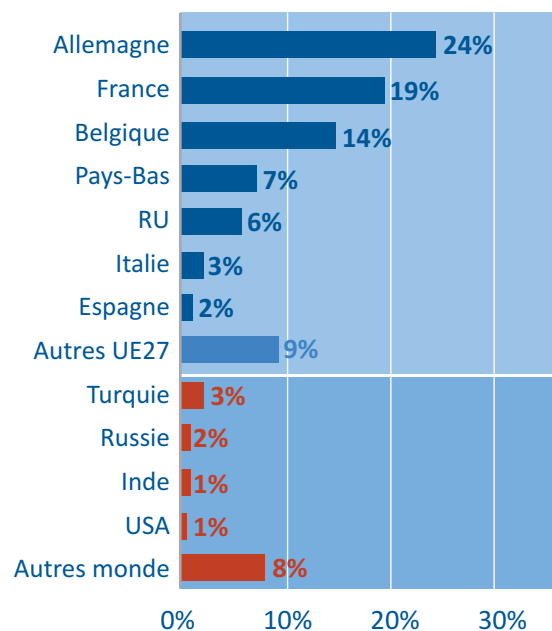
Production d'acier (en Kt et %)

	2010	2011	2012	2012/11
Acier brut (tous aciers)	7.973	8.026	7.301	-9%
<i>dt via convertisseur O₂</i>	5.177	5.253	4.647	-12%
<i>dt via four électrique</i>	2.796	2.773	2.654	-4%
dont acier inoxydable	1.306	1.241	1.241	0%
Bobines à chaud	8.271	8.465	7.476	-12%
Bobines à froid	4.721	4.703	4.406	-6%
Tôles revêtues	3.790	3.485	3.642	4%
Tôles quarto	532	585	568	-3%
Fil machine	761	879	872	-1%

Autres chiffres clés du secteur 2012

	2010	2011	2012e	2012/11
Emploi (fin d'année)	14.274	14.197	13.319	-6%
Chiffre d'affaires (M€)	8.300	9.300	8.100	-13%
Valeur ajoutée (M€)	1.150	1.250	1.100	-12%
Exportations (M€)	6.000	6.300	5.700	-10%

Ventilation des livraisons en 2012



PRESIDENT	Geert VAN POELVOORDE	Chief Executive Officer Flat Carbon Europe, Business Division North ARCELORMITTAL SA
VICE-PRESIDENTS	Bernard DEHUT	Chief Executive Officer, ARCELORMITTAL LIÈGE
	Wim VAN GERVEN	Chief Executive Officer, ARCELORMITTAL GENT
ADMINISTRATEURS	Guy BONTINCK	Directeur Ressources Humaines, ARCELORMITTAL GENT
	Vincenzo FALCONE	Administrateur délégué, CARSID SA
	Antonio GOZZI	President & Chief Executive Officer, DUFERCO BELGIUM SA
	Bernard HALLEMANS	Administrateur délégué, APERAM STAINLESS BELGIUM NV
	Bertrand LEJEUNE	Directeur Général, SEGAL
	Horacio MALFATTO	Chief Executive Officer, NLMK EUROPE
	Alex NICK	Président Directeur Général, INDUSTRIEL BELGIUM SA / GROUPE ARCELORMITTAL
	Angelo RIVA	Administrateur délégué, THY-MARCINELLE SA / GROUPE RIVA
	Volker SCHWICH	Managing Director, ENGINEERING STEEL BELGIUM
	Paul VANVUCHELEN	Head of Aperam Performance Programs, APERAM

Entreprises membres au 31.12.2012

sa Thy-Marcinelle
www.rivagroup.com

sa Segal
www.tatasteleurope.com

ArcelorMittal
ArcelorMittal Gent nv
www.arcelormittal.com/gent

sa ArcelorMittal Liège
www.arcelormittal.com/liege

sa Arceo
-

sa Industeel Belgium
www.industeel.info

ESB sprl Engineering Steel Belgium
www.esb.be

Duferco
sa Duferco Belgium
www.duferco.be

Carsid
sa Carsid

aperam
Aperam Genk
www.aperam.com

Aperam Châtelet
www.aperam.com

NLMK
NLMK La Louvière
www.eu.nlmk.com

NLMK Clabecq
www.eu.nlmk.com

Direction GSV

Directeur Général **Robert JOOS**
 Directeur **Luc BRAET**